



Jean-Philippe Gayola *Chef d'établissement coordinateur*
Aude Larcher *Animatrice en pastorale Collège*

Préparation aux sacrements Collège 2023-2024

Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Classe :
Date de naissance :
Paroisse fréquentée ou à proximité du domicile :
Nom et prénom du curé de la paroisse : Père

L'élève souhaite se préparer à recevoir :

- le sacrement du Baptême 1ère année
- le sacrement du Baptême 2ème année
- le sacrement de l'Eucharistie (ou Première communion)
- la Profession de foi – qui n'est pas un sacrement
- le sacrement de la Confirmation

Nom et prénom de la mère :
Adresse de la mère :
Téléphone :
Email :

Nom et prénom du père :
Adresse du père :
Téléphone :
Email :

Je m'engage à accompagner mon enfant à toutes les rencontres de préparation au sacrement ainsi qu'à la retraite qui sera organisée et à prévenir au moins 48h à l'avance en cas d'absence (pastorale.college@trinitaires84.org).

Je m'engage à aider mon enfant à se rendre à la messe chaque dimanche.

Votre enfant pourra recevoir le sacrement pour lequel il se prépare uniquement si le dossier est complet. C'est-à-dire si l'animateur ou animatrice a eu la photocopie de l'acte de baptême, l'accord écrit des deux parents ainsi que la participation aux frais de 30€ (ordre « OGEC Institution Champfleury »).

Date et signature de la mère:

Date et signature du père:



Dates des rencontres des préparations aux sacrements et à la Profession de foi

1. Les temps de rencontres

Les rencontres auront lieu au sein de l'établissement de 8h25 à 11h30.

Nous attendrons les enfants sur le parvis de l'église Saint Ruf (8h20) afin d'assister tous ensemble à la messe du matin jusqu'à 9h et vous pourrez les récupérer au 88, avenue de Tarascon (entrée côté Tram').

- samedi 30 septembre 2023
- samedi 14 octobre 2023
- samedi 18 novembre 2023
- samedi 9 décembre 2023
- samedi 27 janvier 2024
- samedi 16 mars 2024
- samedi 13 avril 2024
- samedi 18 mai 2024



2. Les temps de retraites

Une seule retraite aura lieu pour tous, du 3 au 7 mars 2024 avec l'ensemble des collégiens du diocèse ; les détails de l'organisation vous seront communiqués en temps et en heure.

Un temps de recollection aura lieu le samedi 8 juin 2024 pour ceux qui préparent la Profession de foi.

3. Les célébrations des sacrements et de la profession de foi :

Les baptêmes devraient être célébrés le samedi 30 mars à 21h30 ou le lendemain en l'église Saint Ruf.

La messe de la Profession de foi sera célébrée le dimanche 12 mai à 10h30 en l'église Saint Ruf.

La messe de la Profession de foi sera célébrée le dimanche 12 mai à 10h30 en l'église Saint Ruf.

La messe de première communion sera célébrée le dimanche 9 juin à 10h30 en l'église Saint Ruf.

La messe de confirmation sera célébrée le samedi 15 juin à 18h en l'église Saint Ruf ou en l'église du Sacré Cœur.

